







## FICTION ET VUES IMAGEANTES: TYPOLOGIE ET FONCTIONNALITES

## **COLLOQUE INTERNATIONAL**

4 et 5 AVRIL 2008

## UNIVERSITE DE TARTU

## APPEL A COMMUNICATIONS

Wolfgang Iser, qui propose dans l'ouvrage *L'Acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique* une phénoménologie de la lecture, analyse le processus de représentation instauré par la lecture d'une œuvre littéraire. Il note que l'image est le mode d'apparition de l'objet imaginaire<sup>1</sup>. Ainsi, à tout énoncé décrivant ou définissant le monde raconté correspond une sorte d'image mentale élaborée par le lecteur. Ces images mentales seront ici nommées "vues imageantes" et constitueront notre objet d'étude lors du colloque.

Si les descriptions dont l'une des principales fonctions est de donner à représenter, participent pour une large part à ce champ d'analyse, elles ne sont pas les seules notations du texte qui offrent au lecteur la possibilité d'élaborer des vues imageantes. En effet, certaines assertions encouragent tout autant la construction d'un monde raconté. Le projet de recherche ici proposé se donne pour objectif de circonscrire les types d'énoncés qui participent à l'élaboration mentale d'un monde raconté par le biais d'une vue imageante et de s'interroger sur la fonctionnalité de ces vues imageantes dans la fiction.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Wolfgang Iser, *L'Acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, (1976), trad. Evelyne Sznycer, Bruxelles, Pierre Mardaga, « Philosophie et langage », 1985, p. 254.

Dans le but de proposer une typologie des énoncés qui provoquent des vues imageantes, il nous faut proposer des critères pertinents d'identification. Plusieurs axes de travail peuvent être envisagés :

- Existe-t-il des marqueurs textuels ou des combinaisons de marqueurs textuels aptes à repérer ce type d'énoncés ? Faut-il prendre en compte des éléments syntaxiques, grammaticaux, stylistiques ? Diffèrent-ils selon les genres considérés ? Selon les époques ?
- Existe-t-il des lieux d'apparition privilégiés au sein de la diégèse ? Qu'en est-il des digressions, des descriptions, des dialogues, des introspections des personnages, des débuts du récit ?

Nous souhaiterions également envisager le rôle des vues imageantes dans la construction du monde raconté. Ici encore de nombreuses pistes de recherche s'offrent à nous :

- Quelles sont les fonctionnalités des vues imageantes ? Produire un effet de réel, donner à représenter, donner à penser ?
- Des études diachroniques et/ou translinguistiques peuvent-elles révéler certaines évolutions marquantes ? Les traductions proposent-elles un univers fictionnel différent par le biais des vues imageantes ? Comment identifier ces différences ?
- Les fonctions des vues imageantes diffèrent-elles selon les genres ? Qu'en estil de l'image mentale au théâtre ? Quels liens particuliers se développent au théâtre entre ce qui est vu par le spectateur et ce qui, sur scène, est donné à voir (à imaginer, à penser) au spectateur ?
- Dans quelle mesure les images mentales proposées au lecteur dans une œuvre littéraire correspondent au monde élaboré par la fabula ? En d'autres termes, le mode de représentation suscité par la lecture est-il en accord avec les valeurs du monde raconté ?
- Les vues imageantes peuvent-elles constituer un critère de fictionnalité ?

Nous porterons une attention particulière aux études théoriques, comparatistes, transhistoriques et transculturelles.

**Comité d'organisation :** Bérengère Voisin (<u>berengere.voisin@ut.ee</u>) et Tanel Lepsoo (<u>tlepsoo@ut.ee</u>)

Les propositions de communication (titre et résumé de 250 mots) sont à adresser avant le 31 décembre 2007 à : Tanel Lepsoo (tlepsoo@ut.ee) ou à Bérengère Voisin (berengere.voisint@ut.ee)

Comité scientifique: Bérengère Voisin (Université de Tartu), Tanel Lepsoo (Université de Tartu), Daniel Mortier (Université de Rouen), Françoise Lavocat (Université Paris VII).

**Langues :** Français et estonien. Lors du colloque, un service de traduction simultanée français-estonien et estonien-français sera assuré par des interprètes. La durée des communications sera limitée à 20 minutes.